

# VOTRE POLITIQUE, NOS MORTS

La souffrance psychologique au travail ne relève pas simplement de la sphère du privé. Elle engage des responsabilités collectives et très souvent celles des employeurs. Face aux drames humains dont des vies ont été détruites, il est impératif de sortir du déni et d'agir avec transparence et sérieux. Nous demandons l'ouverture d'enquêtes indépendantes et la publication systématique des bilans sur l'impact des réorganisations et des pratiques managériales sur la santé des cheminot-e-s.

**A ce jour, 11 collègues ont mis fin à leur jour depuis le 1er janvier 2026 !**

Pour SUD-Rail, il est essentiel d'établir, pour chaque dossier de suicide, un « arbre des causes » impartial qui identifierait les facteurs institutionnels et organisationnels ayant contribué à la détresse. Ces analyses doivent être conduites par des expert-e-s externes et rendues publiques, afin que les familles, les collègues et la société puissent comprendre et en tirer des leçons claires.

Par ailleurs, la reconnaissance effective des accidents du travail d'origine psychique doit être garantie : les procédures de signalement ne doivent pas invisibiliser des situations où le travail est un facteur déterminant de souffrance.

Les bilans officiels doivent refléter la réalité des faits, sans omission ni maquillage statistique.

Nous exigeons :

- Un moratoire immédiat sur les réorganisations, l'arrêt des suppressions d'effectifs, afin d'organiser sans délai une véritable négociation avec les syndicats sur les organisations du travail et les



- méthodes managériales en vigueur.
- La mise en place d'un observatoire indépendant de la souffrance au travail, Le lancement immédiat d'enquêtes externes et la publication des résultats.
- La transparence totale des bilans annuels de santé au travail, avec communication publique.
- La création d'un observatoire indépendant de la santé au travail et de dispositifs de prévention (formations, cellules d'écoute, accompagnement psychologique).
- L'arrêt immédiat des pratiques managériales identifiées comme toxiques et instauration d'un vrai dialogue social.

La SNCF doit se rappeler que la protection de la vie et de la santé prévaut sur les gains et les bénéfices. La vérité, la réparation et la prévention sont indispensables pour éviter que d'autres familles ne subissent le même drame. Nous appelons les responsables publics et les dirigeants de l'entreprise à répondre avec transparence et qu'ils prennent enfin des mesures concrètes.

**C'est pourquoi nous vous demandons de vous mobiliser massivement le 28 Avril prochain devant la direction du Groupe SNCF à 10H00. Puis nous nous rendrons devant le ministre du Travail pour 12H00. (Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail)**